

# Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations en matière de développement et d'environnement

Vol. 11 No. 33

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Mardi 11 Juin 1996

## LES FAITS MARQUANTS D'HABITAT II LUNDI 10 JUIN 1996

Les délégués ont entendu en Plénière la suite des déclarations générales et de celles concernant l'observation de la Décennie Internationale des Populations Indigènes Mondiales. Les Groupes de Travail et les Comités de Rédaction de la Commission I chargée de négocier l'Agenda d'Habitat II, se sont réunies tout au long de la journée et jusque tard dans la soirée. La Commission II a mené des travaux impliquant les représentants des organisations non gouvernementales et de base communautaire.

### GRUPE DE TRAVAIL I

**C. Développement durable des établissements humains dans un monde en urbanisation:** La TURQUIE introduisit un nouveau paragraphe **95quinquiens** (viabilité de l'environnement bâti), portant à la fois sur la qualité de vie et la démocratie, et un nouveau **98quart** (action à entreprendre par les gouvernements, partenariats et parties concernées), portant sur la participation des parties concernées au niveau de la planification.

Au **126bis** (effets des essais nucléaires), les USA déclarèrent que la discussion de cette question dans cette conférence n'est pas appropriée, avant de proposer la suppression du paragraphe entier. Les ÎLES SALOMON, le SAINT SIEGE et la SYRIE y firent objection. La NOUVELLE ZELANDE, au nom des Etats Insulaires du Pacifique, proposa un amendement visant à en élargir la portée pour y inclure l'ensemble des petites îles du Pacifique concernées par les essais nucléaires, appelant les pays ayant mené ces essais à envisager la fourniture d'une assistance. Au **126(g)** (les besoins en abri des personnes déplacées à l'intérieur des frontières), le JAPON, appuyé par les G-77/Chine, ajouta la "construction d'habitations temporaires pourvues des facilités de base." L'UE ajouta "en tenant compte des besoins particuliers des femmes." Les G-77/CHINE ajoutèrent un nouveau **128(i)** portant sur la nécessité d'apporter un soutien à la Croix Rouge. Les USA introduisirent trois sous-alinéa au **128(i)** portant sur les mines antiper-sonnels. Des consultations devaient être entreprises sur les libellés spécifiques.

Reprenant le paragraphe **72** (groupes vulnérables), le CANADA présenta un libellé tiré des consultations officielles portant sur les causes de la vulnérabilité et de la défavorisation, avec de nouvelles références à: l'accès aux ressources; la vulnérabilité et la condition de défavoriser dues principalement aux circonstances; aux conditions de mise à disposition du secteur de l'habitat: "l'application et l'efficacité" de la protection juridique; et aux effets "néfastes" disproportionnés sur l'environnement et sur la santé. Le groupe officieux devait, par

ailleurs, ôter les crochets du **72ter** (réfugiés) après avoir ajouté une référence portant sur les "personnes déplacées" (G-77/Chine) "à l'intérieur des frontières" (UE).

**D. Renforcement des capacités et développement des institutions:** Le PRESIDENT introduisit son projet de texte pour la Section D. Au paragraphe **129** (interdépendance du développement économique et social), les délégués ajoutèrent des références introductives sur les "établissements humains" (Chine) et sur la "protection de l'environnement" (UE/USA). Les G-77/CHINE réintroduisirent des références à la décentralisation et au développement des capacités. Une référence aux droits de l'homme avancée par les USA fut opposée par la Chine et ajoutée entre crochets. Au **130bis** (redevabilité de comptes, transparence et participation), les G-77/CHINE enlevèrent "bonne administration." Le JAPON proposa de remplacer "démocratie" par "développement durable des établissements humains" mais l'UE y fit objection. La phrase fut placée entre crochets. L'INDONÉSIE remplaça "garantir" par "assurer" le droit de prendre un rôle actif dans les affaires de la communauté.

Au **131(e)** (distribution des biens et services publics) et **(i)** (performance des autorités locales), les USA, appuyés par l'UE et l'Iran, ajoutèrent collecte des données "basées sur le sexe, l'âge et le revenu." Au **131(j)** (gestion des ressources locales), le SAINT SIEGE, appuyé par l'UE, supprima "accroître la participation des femmes, des enfants et des jeunes." Les USA proposèrent la suppression du **131(i)** (réseaux d'information), qui traite du CNUEH. Les G-77/CHINE y firent objection et ajoutèrent le "transfert technologique." L'UE recommanda de le déferer au Groupe de Travail II.

La BOLIVIE ajouta la "participation populaire" à l'intitulé de la Section 3 (Participation, engagement civique et bonne administration). L'UE et les USA firent objection à la suppression de "bonne administration" proposée par l'Iran. L'UE suggéra de crocheter la référence et dans l'intitulé et dans le chapeau, et de transférer la question au Segment de Haut Niveau. La BOLIVIE ajouta une référence à la participation des organisations communautaires dans les processus décisionnels et introduisit un nouveau **133(a)bis** portant sur la reconnaissance légale des communautés organisées. Au **133(i)** (redressement judiciaires), l'Australie remplaça "améliorés" par "efficaces" après canaux judiciaires et administratifs. L'IRAN fit objection à la proposition de l'UE de supprimer "tels que définis dans les législations nationales" après les droits. La référence fut placée entre crochets. Au **133(i)ter** (intérêts inter-générationnels), les USA ajoutèrent "tout en renforçant les familles." Le CANADA ajouta un nouveau **133(i)quart** portant sur la promotion des pleines potentialités des jeunes en leur qualité de partenaires clés. Au **134** (gestion des établissements humains), l'UE inséra une phrase sur le renforcement des capacités et ajouta "et efficace" après développement efficient.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* <enb@igc.apc.org> a été rédigé et édité par Chad Carpenter <ccarpenter@econet.apc.org>, Kira Schmidt <cjs@columbia.edu>, Peter Doran <PF.Doran@ulst.ac.uk>, Lynn Wagner <grund@usc.edu> et Steve Wise <swise@igc.apc.org>. Directeur de la publication, Langston James Goree VI "Kimo" <kimo@dti.net>. Version Française par Mongi Gadhouch <gad@Tunisia.EU.net>. Le soutien régulier du *Bulletin* est fourni par l'IIDD, le Ministère Néerlandais du Développement et de la Coopération et les Pew Charitable Trusts. Des appuis financiers ont été accordés, pour l'exercice 1996, par l'Agence pour le Développement Outre Mer (AOD) du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, le Ministère Suédois de l'Environnement, l'Office Fédéral Suisse de l'Environnement, le Ministère Islandais de l'Environnement et le Ministère Allemand de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire. Un financement pour la couverture spécifique de l'actuelle Conférence a été octroyé par l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), l'USAID et la Fondation Ford, et par l'ACCT/IEPF, avec l'appui du Ministère Français de la Coopération, pour la version Française. Les auteurs peuvent être contactés à leurs adresses électroniques ou, durant la Conférence, par tel au: +90 212 248 0872. L'IIDD peut être contacté par courrier au: 161 Portage Ave. East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada, par tel. au: +1-204-958-7700 et par fax au: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IIDD et des autres donateurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications, moyennant toutefois une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont envoyées automatiquement à la distribution e-mail (formats ASCII et PDF) et sont disponibles au <gopher.igc.apc.org> et dans le hypertext à travers le serveur *Linkages* du WWW, au <http://www.iisd.ca/linkages/> sur Internet. Pour plus d'informations concernant les moyens d'accéder ou d'apporter vos contributions, contacter directement le *Bulletin des Négociations de la Terre* ou envoyer e-mail à <enb@igc.apc.org>.